



Strasbourg, le 22 septembre 2017

CDL-PL-OJ(2017)003ann
Or. angl.

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

112^e SESSION PLÉNIÈRE
Venise, Scuola Grande di San Giovanni Evangelista
vendredi 6 octobre 2017 (9h00-18h00) -
samedi 7 octobre 2017 (9h00-13h00)

PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTE

Vendredi 6 octobre 2017

9h00-10h45

*Session d'ouverture**Coopération avec les organes du Conseil de l'Europe**Suites données aux précédents avis de la Commission de Venise**Discussion et adoption des avis concernant des Etats***1. Adoption de l'ordre du jour****2. Communication du Président**

Le Président présentera ses activités récentes (voir le document [CDL\(2017\)028](#)).

3. Communication du Bureau élargi

La Commission sera informée des discussions qui auront lieu lors de la réunion du Bureau élargi du 5 octobre 2017.

4. Election du Comité des Sages

En vertu de l'article 6, paragraphe 1bis du règlement intérieur révisé, la Commission est invitée, sur proposition du Bureau élargi, à élire un « comité de sages », qui préparera les élections qui se tiendront lors de la session plénière de décembre 2017. Chaque membre peut se porter candidat pour tous les postes à pourvoir auprès des « sages ».

5. Communication du Secrétariat**6. Coopération avec le Comité des Ministres**

Dans le cadre de sa coopération avec le Comité des Ministres, la Commission tiendra un échange de vues avec l'Ambassadeur Predrag Grgić, Représentant Permanent de la Bosnie-Herzégovine auprès du Conseil de l'Europe, avec l'Ambassadeur Jean-Baptiste Mattei, Représentant permanent de la France auprès du Conseil de l'Europe et avec l'Ambassadeur Marco Marsilli, Représentant permanent de l'Italie auprès du Conseil de l'Europe.

La Commission est invitée à adopter les éléments de réponse ([CDL\(2017\)024](#)) pour le Comité des Ministres concernant la Recommandation [2110\(2017\)](#) de l'Assemblée parlementaire sur « La mise en œuvre des arrêts de la Cour européenne des Droits de l'Homme », élaborés par M. Helgesen.

7. Coopération avec l'Assemblée parlementaire

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec Mme Anne Brasseur, ancienne Présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et avec M. Philippe Mahoux, membre de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, sur la coopération avec l'Assemblée.

L'avis préliminaire sur la Hongrie (voir le point 13) entre dans le cadre de la coopération avec l'Assemblée parlementaire.

8. Coopération avec le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Anders Knape, Président de la Chambre des autorités locales du Congrès et avec M. Leen Verbeek, Président de la Commission de suivi du Congrès, sur la coopération avec le Congrès.

Le projet d'avis sur la Turquie (voir le point 17) entre dans le cadre de la coopération avec le Congrès.

9. Suites données aux précédents avis de la Commission de Venise

La Commission sera informée des suites données aux avis suivants :

Avis sur la proposition du Président de la République de Moldova d'élargir les pouvoirs du Président en matière de dissolution du Parlement ([CDL-AD\(2017\)014](#)) ;

Avis conjoint sur les projets de lois modifiant et complétant certains textes législatifs (système électoral pour l'élection du Parlement) de la République de Moldova ([CDL-AD\(2017\)012](#)) ;

Avis sur le projet de loi sur la Cour constitutionnelle de l'Ukraine ([CDL-AD\(2016\)034](#)).

10. Géorgie

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Irakli Kobakhidze, Président du Parlement de Géorgie, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL-PI\(2017\)006](#)) sur la révision de la Constitution de la Géorgie, telle qu'adoptée en seconde lecture le 23 juin 2017 ([CDL-REF\(2017\)039](#)), rédigé sur la base des commentaires de M. Alivizatos, de M. Castella Andreu, de M. Frendo et de Mme Kiener. Étant donné que le projet de Constitution révisée de la Géorgie pourrait être adopté avant la session, le projet d'avis sera rendu public avec l'accord des autorités géorgiennes.

10h45-11h00	<i>Pause-café</i>
11h00-13h00	<i>Discussion et adoption des avis concernant des Etats (suite)</i>

11. Arménie

Mme Arpine Hovhannisyán, Vice-Présidente de l'Assemblée nationale de l'Arménie, est invitée à informer la Commission de l'avancement de la mise en œuvre de la révision de la Constitution de l'Arménie.

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Arthur Hovhannisyán, Premier Vice-Ministre de la Justice d'Arménie et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2017\)025](#)) sur le projet de code judiciaire de l'Arménie ([CDL-REF\(2017\)030](#)) ; voir également le document [CDL-REF\(2017\)033](#), rédigé sur la base des observations de M. Esanu, de M. Hirschfeldt, de M. Neppi Modona et de M. Varga. La sous-commission sur le pouvoir judiciaire examinera ce projet d'avis lors de sa réunion du 5 octobre 2017.

12. Bulgarie

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec Mme Tsetska Tsacheva, ministre de la Justice de la Bulgarie, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis

([CDL\(2017\)026](#)) sur la loi de la Bulgarie sur le système judiciaire ([CDL-REF\(2017\)034](#) et [040](#)), rédigé sur la base des observations de M. Baramidze, de M. Barrett, de M. Kuijjer et de M. Neppi Modona. La Sous-commission sur le pouvoir judiciaire examinera ce projet d'avis lors de sa réunion du 5 octobre 2017.

13. Hongrie

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. László Palkovics, Ministre d'Etat pour l'Education, ministère des Ressources Humaines de la Hongrie et M. Krisztián Kecsmár, Ministre d'Etat pour l'UE et la Coopération judiciaire internationale, ministère de la Justice, et à entériner l'avis préliminaire ([CDL-PI\(2017\)005](#)) sur la loi XXV du 4 avril 2017 portant modification à la loi CCIV de 2011 de la Hongrie sur l'enseignement de troisième cycle ([CDL-REF\(2017\)029](#)), rédigé sur la base des observations de Mme Kiener et de M. Vermeulen ainsi que de M. Dennis Farrington, expert de la DGII. Conformément à la décision prise par le Bureau, cet avis préliminaire a déjà été rendu public.

13h00-14h30	<i>Déjeuner</i>
14h30-16h00	<i>Discussion et adoption des avis concernant des Etats (suite) Echange de vues avec le Secrétaire Général de l'Organisation des Etats américains Coopération avec la Cour interaméricaine des Droits de l'Homme</i>

14. Venezuela

La Commission est invitée à entériner l'avis préliminaire ([CDL-PI\(2017\)004](#)) sur les questions juridiques posées par le décret du Président Maduro du 23 mai 2017, par lequel il a convoqué les électeurs pour l'élection d'une Assemblée nationale constituante du Venezuela ([CDL-REF\(2017\)032](#)), rédigé sur la base des observations de Mme Biglino, de Mme Bilkova, de M. Sardon, de M. Tuori et de M. Vargas Valdez. Conformément à la décision prise par le Bureau, cet avis a déjà été rendu public.

15. Echange de vues avec le Secrétaire Général de l'Organisation des Etats américains

M. Luis Almagro, Secrétaire Général de l'Organisation des Etats américains, est invité à s'adresser à la Commission.

16. Coopération avec la Cour interaméricaine des droits de l'homme

M. Eduardo Ferrer Mac-Gregor, Juge à la Cour interaméricaine des droits de l'Homme, est invité à tenir un échange de vues avec la Commission.

16h00-16h15	<i>Pause-café</i>
16h15-18h00	<i>Discussion et adoption des avis concernant des Etats (suite)</i>

17. Turquie

La Commission est invitée à tenir un échange de vue avec le représentant de la Turquie, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2017\)031](#)) sur les dispositions contenues dans le décret-loi d'urgence n°674 concernant l'exercice de la démocratie à l'échelle locale en Turquie ([CDL-REF\(2016\)061](#)), rédigé sur la base des observations de M. Clayton, de Mme Kiener et de M. Velaers.

18. Ukraine

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Pavlo Pinzenik, Premier Président adjoint de la Commission des règles de procédure et de l'organisation interne de la Verkhovna Rada, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2017\)027](#)) sur le projet de loi de l'Ukraine sur le projet de loi sur les amendements aux règles de procédure et l'organisation interne de la Verkhovna Rada ([CDL-REF\(2017\)037](#) et [038](#)), rédigé sur la base des observations de M. Frendo, de Mme Suchocka et de M. Vilanova Trias ainsi que de M. Alain Delcamp (Expert de la Commission de Venise).

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec les représentants de l'Ukraine, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2017\)020](#)) sur le projet de loi sur les tribunaux anticorruption et le projet de loi sur la spécialisation des juges pour les infractions liées à la corruption ([CDL-REF\(2017\)035](#) et [036](#)), rédigé sur la base des observations de Mme Anastas, de M. Sorensen et de Mme Suchocka ainsi que de M. James Hamilton et de M. George Papuashvili (experts de la Commission de Venise) et de M. Rainer Hornung (expert du GRECO). La sous-commission sur le pouvoir judiciaire examinera ce projet d'avis lors de sa réunion du 5 octobre 2017.

19h45 Dîner à l'hôtel Papadopoli Venezia, Venise

[Lien au site web de l'hôtel Papadopoli Venezia](#)

Samedi 7 octobre 2017

9h00-10h30	<i>Mémoire amicus curiae pour la Cour européenne des droits de l'homme dans l'affaire Berlusconi c. Italie</i> <i>Coopération avec International IDEA</i> <i>Coopération avec le Centre Bingham pour l'Etat de droit</i> <i>Information sur les développements constitutionnels dans d'autres pays</i> <i>Coopération avec d'autres pays</i>
------------	--

19. Mémoire *amicus curiae* pour la Cour européenne des droits de l'homme dans l'affaire Berlusconi c. Italie (Requête No 58428/13)

La Commission est invitée à examiner en vue de son adoption le mémoire *amicus curiae* ([CDL\(2017\)029](#)) pour la Cour européenne des droits de l'homme dans l'affaire Berlusconi c. Italie (voir le document [CDL-REF\(2017\)041](#)), rédigé sur la base des commentaires de Mme Bazy Malaurie, de M. Can et de M. Kask. La sous-commission sur les institutions démocratiques examinera ce mémoire *amicus curiae* lors de sa réunion du 5 octobre 2017.

20. Coopération avec International IDEA

M. Sumit Bisarya, Chef de projet principal, est invité à tenir un échange de vues avec la Commission.

21. Coopération avec le Centre Bingham pour l'Etat de droit

M. Murray Hunt, Directeur du Centre Bingham pour l'état de droit, est invité à tenir un échange de vues avec la Commission.

22. Information sur les développements constitutionnels dans d'autres pays*Espagne*

M. Castella Andreu informera la Commission des développements relatifs à la loi sur le référendum de Catalogne.

23. Coopération avec d'autres pays*Mexique*

Mme Otálora Malassis informera la Commission des récents développements au Mexique.

Maroc

M. Mohammed Benabdelkader, Ministre délégué auprès du Chef du gouvernement, chargé de la réforme administrative et de la fonction publique, est invité à s'adresser à la Commission.

*10h30-10h45**Pause-café**10h45-12h45**Conférence mondiale sur la justice constitutionnelle**Information sur les Conférences et les séminaires**Compilations des avis et rapports de la Commission de Venise**Rapport de la Sous-commission Amérique latine***24. Conférence mondiale sur la justice constitutionnelle**

La Commission sera informée des résultats et des conclusions du 4^e Congrès de la Conférence mondiale sur la justice constitutionnelle, qui s'est tenu à Vilnius, les 11-14 septembre 2017.

25. Information sur les Conférences et les séminaires

La Commission sera informée des résultats et des conclusions des conférences et séminaires suivants :

- Table ronde sur le financement étranger des ONG qui s'est tenue à Venise, le 4 octobre 2017.

26. Compilations des avis et rapports de la Commission de Venise

La Commission est invitée à entériner le projet de compilation des rapports et avis de la Commission de Venise sur le traitement du contentieux des élections ([CDL\(2017\)030](#)).

27. Rapport de la réunion de la Sous-commission Amérique latine (5 octobre 2016)

Le Président de la sous-commission informera la Commission des résultats et conclusions de la réunion tenue le 5 octobre 2017.

Lien à l'ordre du jour annoté

*12h45-13h00**Session de clôture*

28. Autres questions

29. Dates des prochaines sessions

La dernière session de 2017 est confirmée comme suit :

113^e session plénière 8-9 décembre 2017

Le calendrier des sessions de 2018 est confirmé comme suit :

114 ^e session plénière	16-17 mars 2018
115 ^e session plénière	22-23 juin 2018
116 ^e session plénière	19-20 octobre 2018
117 ^e session plénière	14-15 décembre 2018

Les réunions des sous-commissions ainsi que la réunion du Conseil des élections démocratiques auront lieu la veille des sessions plénières.

[Lien à la liste provisoire des participants](#)

[Lien à la liste des réunions](#)

[Lien au plan de table](#)